

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATUPE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 111/2023

AUX ETABLISSEMENTS HB TRADING

Après avoir reçu le contrat n° 7398/BCECO/DG/DPM/OKV/2022/MF, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains cinquante-huit mille sept cent cinq (USD 58 705) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains quatre cent dix, nonante trois centimes (USD 410,93).

Fait à Kinshasa, le 23/06/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i

